

SOLIDARITÉ

## 2 000 entrepreneurs recevront l'aide du Département : Christian Monteil remercie les quatre parlementaires qui se sont mobilisés à ses côtés

«Le 25 mai dernier, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité un dispositif d'accompagnement social d'urgence au bénéfice des travailleurs non-salariés (*petits entrepreneurs*) de Haute-Savoie pour un montant de 3 Millions d'euros : il s'agit de verser une prime de 1000 euros pour soutenir à titre individuel les acteurs économiques privés d'activité suite à une décision de fermeture administrative dans le cadre du COVID 19.

Depuis cette date, le payeur départemental bloque le versement de cette aide alors que le Préfet du département Pierre Lambert a, au titre de l'exercice du contrôle de légalité de cette délibération, confirmé "le caractère nécessaire et urgent pour leurs bénéficiaires" de cette aide sociale.

J'ai donc saisi le Ministre de tutelle pour lui demander les raisons de ce blocage incompréhensible le 8 juillet et sollicité le soutien de tous les parlementaires. Les sénateurs Loïc Hervé et Sylviane Noël, les députés Virginie Duby-Muller et Martial Saddier, sont tous quatre immédiatement intervenus auprès du Gouvernement pour obtenir la révision d'une posture incompréhensible en période de crise économique sans précédent.

Pourtant, l'expression de notre stupeur n'a pas été partagée par tous ; le 10 juillet les trois députés LREM Marion Lenne, Véronique Riotton et Xavier Roseren "regrettaient ces prises de position politiciennes" et "m'encourageaient à contourner le refus de la DGFIP en ordonnant le mécanisme de décharge de responsabilité qualifié de réquisition", c'est-à-dire concrètement à assumer sur mes biens personnels les risques juridiques et financiers liés à l'octroi d'une aide que, par méconnaissance du dossier, ces parlementaires ont qualifié "d'aide économique" que le Département ne saurait attribuer en raison de sa perte de compétence économique depuis la loi Notre de 2015.

Hier, jeudi 16 juillet, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion Sociale interpellée cette fois oralement par Loïc Hervé à la tribune du Sénat a enfin débloqué cette situation invraisemblable en reconnaissant la parfaite légalité du dispositif que j'ai fait mettre en place, et le caractère non pas économique mais social de cette aide injustement mise en cause, qu'elle en soit remerciée.

Je suis assez sidéré de voir qu'après avoir attaqué et contesté la décision de notre assemblée, le trio de parlementaires, Marion Lenne, Véronique Riotton et Xavier Roseren, constatent enfin la légalité de notre délibération. Sans doute n'ont-ils pas eu assez de temps pour l'étudier.

Notre temps à nous, sera désormais consacré à veiller au paiement rapide de cette aide à plus de 2000 personnes qui attendent depuis près de deux mois.

Je suis également soulagé de constater que le principe de libre administration des collectivités territoriales est à cette occasion rappelé, tout comme le rôle déterminant qu'aura joué le Département dans la lutte contre la pandémie en accompagnant le traitement sanitaire de cette crise pilotée par l'État, en luttant ensuite contre la crise sociale qui lui a succédé au travers de dispositifs tels que celui-ci, désormais autorisé par le Gouvernement. »

**Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie**

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

✉ [media@hautesavoie.fr](mailto:media@hautesavoie.fr)

🌐 [hautesavoie.fr/espacepresse](http://hautesavoie.fr/espacepresse)

🐦 @htesavoiepresse